



NEGOCIATION/ACCORD VIABILITE HIVERNALE

Suspension des réunions de négociation !

Raspail, le 5 juin 2012

Lors de la 8^{ème} réunion du 5 juin 2012, les négociations sur l'accord viabilité hivernale ont été suspendues.

Les 29 et 30 mai dernier, FO estimait nécessaire de déposer des heures d'informations syndicales sur Roissy, Orly et Le Bourget afin d'informer les agents ADP.

Le bilan des heures d'infos nous ont amené à faire en séance la déclaration ci-dessous :

« Suite aux heures d'informations syndicales déposées les 29 et 30 mai dernier, et aux premiers échanges au sein des instances Force Ouvrière, nous tenons à réaffirmer que nous devons prendre le temps afin de négocier un accord dans l'intérêt des agents ADP. L'état d'avancée des négociations, après plusieurs réunions avec la Direction, ne permet pas de répondre à cette préoccupation.

En l'état, le projet d'accord remet en cause :

- le manuel de gestion notamment la rémunération des semaines d'astreintes de Noël et du jour de l'an et l'octroi des primes de sujétion professionnelle,*
- les propositions de la Direction sur les révisions des primes de viabilité hivernale, actées lors des réunions dites de concertation avec les organisations syndicales en octobre et novembre 2011.*

De plus, il organise une sollicitation consécutive à hauteur de 6 semaines, ce qui est inacceptable pour FO.

FO souhaite rappeler à la Direction, les préalables à la négociation de cet accord :

Une cohérence sur les 3 plates formes,

La mise en adéquation des effectifs et des besoins,

L'ouverture d'une professionnalisation des métiers du service hivernal,

Une rémunération identique pour l'ensemble des agents ADP qu'ils soient volontaires ou soumis aux obligations du service hivernal et ce quelques soient leurs niveaux de responsabilité et d'intervention,

Le cadrage dans l'accord de l'amélioration des conditions de travail préservant la santé des agents ADP

Le respect du manuel de gestion »

COMMENTAIRE

FO rappelle que ces négociations ont pour origine 3 préavis de grève dont l'un déposé par FO qui ont contraint la direction à suspendre le dispositif unilatéral qu'elle proposait de mettre en place en 2011 et à ouvrir des négociations.

Force est de constater que la Direction ne souhaite pas entendre les revendications ce qui a conduit les syndicats à interrompre la séance et décider en commun de la suspension des négociations. Il a été décidé également de rencontrer les agents d'ADP, et d'organiser une intersyndicale.

FO y participera sur la base de ses positions.